
DOSSIER
DE PRESSE

14 AOÛT 2015

RENTREE
2015 :
ENQUETE
SUR LE COUT
DE LA VIE
ETUDIANTE

CONTACT PRESSE

Pauline Collet
06 88 27 92 59
pcollet@unef.fr
presse@unef.fr

unef
le syndicat étudiant

SOMMAIRE

■ Edito	5
■ Les principaux chiffres	8
■ Une augmentation du coût de la vie de 1.1%	9
■ Les principales dépenses	10
■ Une précarité grandissante pour les étudiants	13
■ Les revendications de l'UNEF	14
■ Qu'est-ce que l'UNEF ?	16

Rentrée universitaire : le coût de la vie étudiante augmente de 1,1%

Pour la rentrée 2015, le coût de la vie étudiante augmentera de +1,1%, **un chiffre cinq fois supérieur à celui de l'inflation**. Pour que cette hausse du coût de la vie étudiante ne se traduise pas par un renforcement de la sélection sociale dans l'accès à l'enseignement supérieur, l'UNEF demande au gouvernement de réagir dès la rentrée. **Il ne serait pas acceptable que la rentrée 2015 soit la première du quinquennat sans aucune mesure pour soutenir le pouvoir d'achat étudiant**. Le syndicat étudiant revendique un plan d'action social qui concerne l'ensemble de la vie étudiante et comporte un investissement dans le système de bourses.

Le coût des études en région parisienne se stabilise en restant de loin le plus élevé

Principalement à cause du prix des loyers, 795 euros par mois pour un studio, c'est à Paris que le coût des études est le plus important. Mais contrairement aux années précédentes, cette hausse est contenue par l'application de la loi ALUR. **L'encadrement des loyers permet une stagnation du prix** des petites surfaces louées par les étudiants. La réglementation des frais d'agence, mise en place l'année dernière mais après la rentrée universitaire ce qui a empêché les étudiants d'en bénéficier jusqu'à présent, permettra également de faire économiser en moyenne 495€ à un étudiant qui emménage.



Les transports en commun représentent le deuxième poste de dépense d'un étudiant en région parisienne. Le passage de l'abonnement étudiant (Imagine R) à un tarif unique **permettra de faire économiser 128 euros** par an à un étudiant qui souscrivait un abonnement pour les zones 1 à 3 afin de se déplacer entre Paris et la banlieue.

Dans le reste de la France, le coût de la vie progresse fortement

Alors que le logement représente la moitié de leur budget, **les étudiants qui habitent hors Ile-de-France payent le refus du gouvernement d'encadrer les loyers dans les principales villes universitaires**. L'augmentation moyenne des loyers est de 0,3% avec des hausses significatives : +6,6% au Havre, +2,6% à Nancy, +2,4% à Tours, +1,8% à Strasbourg ou encore +1,4% à Toulouse.

Le prix des transports augmente également de 2,6%. Le prix moyen hors Ile-de-France est de 246 euros par an avec des écarts importants : de 100 euros à Toulouse jusqu'à 335 à Brest (un abonnement plus cher qu'en Ile-de-France !) Les plus fortes hausses sont Nantes (+6,8%), Strasbourg (+4,3%) et Bordeaux (+4,3%). Lille a également supprimé son tarif à destination des étudiants boursiers ce qui augmente le prix de leur abonnement de 18%

La hausse des tarifs réglementés frappe tous les étudiants

Malgré le gel des frais d'inscription, **l'ensemble des frais obligatoires restent en hausse** : +0,9% pour la sécurité sociale étudiante (ce qui amène le coût total d'une inscription en master à 476,10 euros) et +1,6% pour la restauration universitaire. Pour les 2/3 d'étudiants qui ont leur propre logement, l'augmentation des tarifs EDF (+7% après deux augmentations en un an) alourdira leurs charges locatives qui représentent une part importante de leur budget.

Les étudiants sont de plus en plus précaires

La hausse du coût de la vie étudiante de +1,1% à la rentrée se cumule avec les années précédentes et atteint **+8,4% depuis le début du quinquennat**. Avec une moyenne de plus de 800 euros par mois pour un étudiant qui a son propre logement, le coût des études représente **48% du revenu médian**. Parce qu'ils peuvent difficilement compter sur leur famille pour financer leurs études, **50% des étudiants sont contraints d'exercer une activité salariée au cours de l'année universitaire**. Cette activité se fait au détriment de leur réussite : le salariat diminue en moyenne de 11h par semaine le temps que les étudiants peuvent consacrer à leurs cours où leurs révisions.



Rentrée 2015 : la première sans investissement dans le système de bourses ?

L'augmentation du coût de la vie étudiante est d'autant plus problématique que le gouvernement n'a pour l'instant prévu **aucune mesure sociale pour la rentrée**. Après la réforme du système d'aide sociale du début du quinquennat, il reste pourtant beaucoup à faire : seulement 1/4 des étudiants sont boursiers alors que 1/3 d'entre eux ne bénéficie d'aucune aide financière de leurs parents.

Pour que la rentrée 2015 ne se traduise pas par une hausse de la précarité étudiante, le nouveau secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, Thierry Mandon, doit faire de la vie étudiante une de ses priorités. **L'UNEF revendique un plan d'action social qui comporte :**

- un élargissement du système d'aide sociale pour donner accès aux bourses aux **150 000 étudiants** dont le revenu des parents est inférieur au revenu médian mais qui n'ont droit à aucune aide
- une revalorisation des bourses de **5%** pour compenser la perte de pouvoir d'achat des étudiants boursiers depuis le début du quinquennat
- **un doublement** (de 8 000 à 16 000) des aides d'urgence à destination des étudiants autonomes de leurs parents
- **un investissement dans le service public des CROUS** pour lui permettre de remplir ses objectifs de construction de logements étudiants et garantir une restauration universitaire à tarif social
- l'élargissement de **l'encadrement des loyers** aux principales villes universitaires
- la généralisation d'un **demi-tarif étudiant** dans les transports en commun



LES PRINCIPAUX CHIFFRES

+ 1,1

L'AUGMENTATION DU COUT DE LA VIE ETUDIANTE POUR 2015-2016

+ 8,4%

L'augmentation du coût de la vie étudiante depuis le début du quinquennat

-128 euros

L'économie moyenne que fera un étudiant en région parisienne grâce au tarif unique dans les transports

-495 euros

L'économie moyenne que fera un étudiant à Paris au moment de son emménagement grâce à l'encadrement des frais d'agence

+0,3%

L'augmentation des loyers hors Ile-de-France

+ 2,6%

L'augmentation des tarifs des transports en commun pour les étudiants hors Ile-de-France

+6,6% au Havre, +2,6% à Nancy, +2,4% à Tours, +1,8% à Strasbourg, +1,4 à Toulouse

Les principales augmentations de loyer dans les villes universitaires

+ 1,6%

L'augmentation du ticket de restauration universitaire

+6,8 à Nantes, +4,3 à Strasbourg et Bordeaux

Les principales augmentations des tarifs des transports en commun pour les étudiants

48%

La proportion que représente le coût des études par rapport au revenu médian

800 euros par mois

Le coût moyen des études pour un étudiant qui a son propre logement

1/4 contre 1/3

La comparaison entre la proportion d'étudiants boursiers et ceux qui ne peuvent compter sur leurs parents pour financer leurs études.

1/ Une augmentation du coût de la vie de 1,1%



Methodologie : 4 profils d'étudiants ont été choisis pour leur représentativité. Pour chacun d'entre eux, la différence entre les postes de dépenses et les différentes aides (bourses, aides au logement...) permet de définir un «reste à charge». Le cumul du «reste à charge» de chaque profil, pondéré en fonction de leur représentativité, permet de calculer un «reste à charge global» dont l'évolution par rapport à l'année précédente indique l'évolution du coût de la vie à la rentrée.

Augmentation du coût de la vie étudiant à la rentrée				
Situation	Non-boursier en banlieue parisienne cohabitant	Boursier échelon 7 décohabitant à Paris	Non-boursier cohabitant en province	Boursier échelon 5 décohabitant en province
Reste à charge	394,21	772,76	356,20	426,25
Augmentation des dépenses	0,77%	-5,13%	0,78%	2,56%
Augmentation moyenne du coût de la vie d'un étudiant	1,10%			

2/ Les principales dépenses

A/ Loyers des petites surfaces : des inégalités importantes

Le logement est le premier poste de dépense des étudiants puisque ceux qui sont décohabitants déboursent en moyenne 55% de leur budget pour le loyer et les charges. Sans surprise, le montant des loyers des petites surfaces est le plus élevé à Paris et en Ile-de-France. Cependant, la mise en place de l'encadrement des loyers permet une stagnation des prix à la rentrée. Inversement, hors Ile-de-France, les évolutions à la hausse comme à la baisse peuvent être importantes. En pondérant les loyers en fonction du nombre d'étudiant concernés, nous obtenons une hausse moyenne de 0,3% pour le coût du logement hors Ile-de-France.

Villes universitaires	Nombre d'étudiants décohabitants	loyer 2015	Loyer 2014	Evolution en %
Poitiers	15449	321	317	1,26
Brest	11768	322	320	0,63
Le Mans	6989	319	326	-2,15
Limoges	10086	344	344	0
Angers	14306	353	347	1,73
Pau	7670	364	356	2,25
Saint-Etienne	11223	347	358	-3,07
Besançon	13568	359	361	-0,55
Clermont-Ferrand	20583	366	361	1,39
Nîmes	2476	379	370	2,43
Caen	16394	378	371	1,89
Le Havre	4908	403	378	6,61
Tours	15514	389	380	2,37
Nancy	24508	394	384	2,6
Dijon	18199	387	386	0,26
Orléans	9582	376	387	-2,84
Metz	8567	389	388	0,26
Rennes	31341	390	391	-0,26
Reims	14942	392	392	0
Rouen	17230	400	399	0,25
Nantes	23246	401	401	0
Amiens	16250	403	418	-3,59
Grenoble	29284	410	419	-2,15
Strasbourg	29896	446	438	1,83
Toulouse	52807	448	442	1,36
La Rochelle	4963	458	455	0,66
Montpellier	40908	467	467	0
Lille	45153	467	467	0
Bordeaux	41258	468	470	-0,43
Marseille	40050	471	473	-0,42
Lyon	60809	500	497	0,6
Nice	17683	561	555	1,08
Moyenne hors Ile-de-France		425 €	424	0,31
Cergy	5320	584	581	0,52
Evry	3390	590	584	1,03
Orsay	10821	608	619	-1,78
Guyancourt	6415	631	627	0,64
Nanterre	12272	682	703	-2,99
St Denis	19451	629	628	0,16
Créteil	12221	687	682	0,73
Paris	137940	795	795 €	0



Encadrement des frais d'agence : une mesure qui soulage le budget des étudiants à la rentrée

Les frais d'agence représentaient l'équivalent d'un mois de loyer. L'encadrement mis en place par la loi ALUR les limite à 15 euros par m². Pour un étudiant parisien, l'économie sera donc en moyenne de 495 euros.

B/ Transports : la hausse la plus importante dans le budget étudiant

Les transports en communs représentent le deuxième poste de dépense des étudiants. Selon les collectivités territoriales et la mise en place de tarifications à destination des étudiants ou des jeunes, les variations sont importantes. Cette année, à l'exception de l'Ile-de-France avec le passage de la carte Imagine R au tarif unique, les hausses sont particulièrement significatives et sont en moyenne de 2,6% pour les étudiants non boursiers et de 0,9% pour les étudiants boursiers.

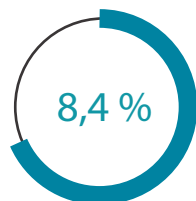
Ville	Tarifs 2015/16				Tarifs 2014/15	
	Non boursiers	Evolution	Boursiers	Evolution	Non boursiers	Boursiers
Amiens	195,6	0	195,6	0	195,6	195,6
Bordeaux	219	4,29	219	4,29	210	210
Brest	335,4	0,54	335,4	0,54	333,6	333,6
Clermont	300	16,82	143,6	-44,08	256,8	256,8
Dijon	315	8,1	315	8,1	291,4	291,4
Grenoble	195	-10,06	195	-10,06	216,8	216,8
Lille	238	0	238	17,6	180	153
Lyon	302	4,86	302	4,86	288	288
Marseille	220	0	220	0	220	220
Metz	229,5	0	184,5	0	229,5	184,5
Montpellier	196	0	196	0	196	196
Nantes	267	6,8	267	6,8	250	250
Orléans	262	1,55	262	1,55	258	258
Poitiers	199,9	0	199,9	0	199,9	199,9
Rennes	317	2,26	317	2,26	310	310
Strasbourg	242	4,31	242	4,31	232	232
Toulouse	100	0	100	0	100	100
Tours	303,27	1,09	303,27	1,09	300	300
Moyenne	246,48	2,57	235,29	0,95	240,31	233,09
Ile-de-France	333,9	-27,71	333,9	-27,71	461,9	461,9

C/ Une hausse des tarifs réglementés par l'Etat

Les tarifs réglementés par l'Etat poursuivent pour leur quasi-totalité leur augmentation. Ainsi, avec une nouvelle hausse de 2,5% en août, les tarifs de l'électricité atteignent une hausse de 7% sur un an. Les tarifs spécifiques aux étudiants continuent également à augmenter, malgré le gel salutaire des frais d'inscription. Ainsi, le ticket du repas universitaire augmente de 1,6% (malgré une évolution du coût de fabrication du repas quasi-nulle) et la cotisation à la sécurité sociale de 0,9%.

	Tarifs EDF	Cotisation à la sécurité sociale	160 repas universitaires	Frais d'inscription et médecine préventive
Coût	Variable	215 (+2)	520 (+8)	189,1 (Licence) 261,1 (Master)
Evolution 2014-2015 / 2015-2016	7%	0,90%	1,60%	=

3/ Une précarité grandissante pour les étudiants



L'augmentation du coût de la vie pour les étudiants depuis le début du quinquennat

A/ Les études : un coût des études de plus en plus difficile à supporter pour les familles

Avec les trois quarts des étudiants exclus du système de bourses, la France fait majoritairement reposer le financement des études sur le dos des familles plutôt que sur la solidarité nationale.

Ce système ne répond cependant pas à la réalité de la crise que subissent les familles. 1/3 d'entre elles ne financent déjà pas leurs enfants pour leurs études, et pour cause : l'évolution trop faible du salaire et l'augmentation du chômage ne permettent pas de compenser l'augmentation du coût de la vie. Le coût des études représente 40% du revenu médian.

Dès lors, les familles touchant moins que le salaire médian sont 65% à ne pas aider financièrement leur enfant pendant ses études.

- 1/3 : proportion des familles qui n'ont pas les moyens d'aider financièrement leur enfant étudiant
- 48% : proportion du coût moyen des études par rapport au revenu médian

B/ Le salariat étudiant comme conséquence de la précarité

Face à l'augmentation continue du coût de la vie, les étudiants doivent compenser pour boucler leurs fins de mois. Le salariat étudiant est pourtant en contradiction avec l'accès et la réussite de tous à l'enseignement supérieur. D'une part, travailler est directement inconciliable avec un certain type d'études : 37% des étudiants ne travaillant pas déclarent y être contraints par un manque de temps. Pour un étudiant pour qui travailler est indispensable pour vivre, choisir des filières avec de forts volumes horaires tels les BTS, IUT ou classes préparatoires est donc impossible.

D'autre part, travailler ampute les chances de réussite. Un étudiant salarié consacre jusqu'à 11h de moins à ses études qu'un étudiant non salarié, avec pour conséquence un taux d'échec deux fois plus élevé. Plutôt que d'investir dans les aides sociales, le gouvernement envoie les étudiants vers l'échec.

50%

la proportion d'étudiants contraints de se salarier pendant l'année universitaire

-11

c'est le nombre d'heures que ces étudiants consacrent en moins à leurs études

x2

Plus de risques d'échec

Source : OVE et INSEE

4/ Les revendications de l'UNEF pour un plan d'action sociale à la rentrée

- **un élargissement du système d'aide sociale pour donner accès aux bourses aux 150 000 étudiants dont le revenu des parents est inférieur au revenu médian mais qui n'ont droit à aucune aide**
- **une revalorisation des bourses de 5% pour compenser la perte de pouvoir d'achat des étudiants boursiers depuis le début du quinquennat**
- **un doublement (de 8 000 à 16 000) des aides d'urgence à destination des étudiants autonomes de leurs parents**
- **un investissement dans le service public des CROUS pour lui permettre de remplir ses objectifs de construction de logements étudiants et garantir une restauration universitaire à tarif social**
- **l'élargissement de l'encadrement des loyers aux principales villes universitaires**
- **la généralisation d'un demi-tarif étudiant dans les transports en commun**

Situation	2014-2015					2015-2016				
	Non boursier banlieusard L cohabitant	Boursier echelon 7 paris décohab	Non boursier, en province vivant chez ses parents	boursier echelon 5 province décohab	Non boursier banlieusard cohabitant	boursier echelon 7 paris décohab	Non boursier, en province vivant chez ses parents	boursier echelon 5 province décohab		
Frais d'inscription	184,00 €	0,00 €	184,00 €	0,00 €	184,00 €	0,00 €	184,00 €	0,00 €		
Sécurité sociale	213,00 €	0,00 €	213,00 €	0,00 €	215,00 €	0,00 €	215,00 €	0,00 €		
Mutuelle	228,00 €	228,00 €	228,00 €	228,00 €	234,00 €	234,00 €	234,00 €	234,00 €		
MPU	5,10 €	5,10 €	5,10 €	5,10 €	5,10 €	5,10 €	5,10 €	5,10 €		
160 repas U	512,00 €	512,00 €	512,00 €	512,00 €	520,00 €	520,00 €	520,00 €	520,00 €		
Alimentation	1 583,71 €	3 490,29 €	1 583,71 €	3 139,14 €	1 588,46 €	3 500,76 €	1 588,46 €	3 148,56 €		
Produits d'entretien/hygiène	360,70 €	360,70 €	0,00 €	360,70 €	360,70 €	360,70 €	0,00 €	360,70 €		
Logement	0,00 €	9 540,00 €	0,00 €	5 088,00 €	0,00 €	9 540,00 €	0,00 €	5 100,00 €		
EDF	0,00 €	207,00 €	0,00 €	207,00 €	0,00 €	221,49 €	0,00 €	221,49 €		
Assurance habitation	0,00 €	169,21 €	0,00 €	169,21 €	0,00 €	174,00 €	0,00 €	174,00 €		
Contribution à l'audiovisuel public	0,00 €	133,00 €	0,00 €	133,00 €	0,00 €	136,00 €	0,00 €	136,00 €		
Frais d'agence	0,00 €	795,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €		
Transports	332,90 €	461,90 €	240,30 €	233,09 €	341,90 €	341,90 €	246,48 €	235,29 €		
Habillement	254,77 €	254,77 €	254,77 €	254,77 €	253,50 €	253,50 €	253,50 €	253,50 €		
Livres	219,94 €	219,94 €	219,94 €	219,94 €	221,70 €	221,70 €	221,70 €	221,70 €		
Téléphone	299,88 €	299,88 €	299,88 €	299,88 €	303,78 €	303,78 €	303,78 €	303,78 €		
Internet	0,00 €	347,88 €	0,00 €	347,88 €	0,00 €	407,88 €	0,00 €	407,88 €		
Loisirs	500,37 €	500,37 €	500,37 €	500,37 €	502,37 €	502,37 €	502,37 €	502,37 €		
2014-2015										
Aides annuelles	0,00 €	7 750,00 €	0,00 €	6 707,00 €	0,00 €	7 750,00 €	0,00 €	6 707,00 €		
Aides mensuelles	0,00 €	645,83 €	0,00 €	558,92 €	0,00 €	645,83 €	0,00 €	558,92 €		
Reste à charge à l'étudiant par an	4 694,37 €	9 775,04 €	4 241,07 €	4 991,08 €	4 730,51 €	9 273,18 €	4 274,39 €	5 117,36 €		
Reste à charge par mois	391,20 €	814,59 €	353,42 €	415,92 €	394,21 €	772,76 €	356,20 €	426,45 €		



QU'EST CE QUE L'UNEF ?

L'union Nationale des Etudiants de France est la première organisation de jeunesse de France. Seul syndicat présent dans tous les établissements d'enseignement supérieur, l'UNEF est un acteur incontournable dans le paysage universitaire. Indépendante des partis politiques comme des gouvernements, l'UNEF intervient pour informer, défendre et représenter les étudiants.

L'UNEF : LE SYNDICAT ÉTUDIANT

Présente sur l'ensemble des Universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est la première organisation syndicale étudiante. Indépendante des partis politiques, elle fonde son engagement autour de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants.

POUR L'ÉGALITÉ, CONTRE LES DISCRIMINATIONS !

L'UNEF intervient pour défendre l'égalité de tous face au savoir aussi bien en terme d'accès qu'en terme de réussite concrète de chacun et chacune. Pour cela, nous défendons l'idée d'une université démocratisée, gratuite, laïque et métissée dans le cadre d'un véritable service public de l'enseignement supérieur.

S'INFORMER

Connaître ses droits, c'est pouvoir les défendre. C'est pourquoi l'UNEF organise pour ses adhérents des réunions d'information sur le fonctionnement de l'université, les modalités d'examens et de passage dans l'année supérieure... ceci dès la rentrée et tout au long de l'année. En plus, chaque adhérent reçoit le mensuel Étudiants de France, qui rassemble toute l'actualité universitaire, les réformes en cours, les droits nouveaux, les mobilisations...

DÉFENDRE NOS DROITS

Seul le syndicat étudiant, l'UNEF défend les droits des étudiants au quotidien. Obtention d'une bourse, d'un logement au CROUS, règlement d'un problème d'examen..., l'action collective nous permet de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.

LA SOLIDARITÉ À L'UNIVERSITÉ

L'UNEF, par le biais de ses coopératives est présente pour organiser de façon concrète la solidarité à l'université (bourse aux livres, photocopies, carte de réduction et de service ISIC ...) mais aussi pour animer la vie des campus en organisant des conférences, des initiatives culturelles...

S'ENGAGER SUR DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

En tant qu'étudiants, nous voulons intervenir sur des sujets de société: lutte contre l'extrême droite, lutte pour les droits des femmes, contre la mondialisation libérale...